

MEDIA ALTERNATIF, INDEPENDANT, PARTICIPATIF
 MEDIA ALTERNATIF, INDEPENDANT, PARTICIPATIF
 MEDIA ALTERNATIF, INDEPENDANT, PARTICIPATIF

NUMÉRO ZÉRO

#35 - décembre 2011 - gratuit !!

<http://lenumerozero.lautre.net>
<http://lenumerozero.lautre.net>
<http://lenumerozero.lautre.net>

LE NUMÉRO ZÉRO,
 QU'EST-CE QUE
 C'EST ?

Le Numéro Zéro est un média local, basé sur saint-étienne. Indépendant, alternatif et participatif.

Chacun/e peut participer en publiant ses propres infos sur le site <http://lenumerozero.lautre.net> et.

Le Numéro aussi existe aussi sous forme d'un journal papier que vous tenez entre les mains, à parution aléatoire et nourri des articles publiés sur le site...

OÙ TROUVER CE JOURNAL A SAINT-ETIENNE ?

L'Entre-pots café, place Jules Guesde
 Radio Dio, rue henri Dunant, Beaulieu
 Gran Lux, rue de l'Egalerie
 La Ola : rue Elise Gervais
 Loulou cantine : rue Elise Gervais
 Le Maki : 14 rue du 11 novembre
 Cinéma Le Méliès, place Jean Jaurès
 Cinéma Le France, rue de la Valse
 Le Remue-Méninge : 59 rue Désiré Claude
 Les Pères Peinards : 5 rue du jeu de l'arc
 Le Misanthrope : rue antoine durafour
 La Friterie : rue Georges Dupré
 Mille choses : 21 rue Antoine Durafour
 La Gueule Noire : 16 rue du Mont (Quartier Bellevue)

SOMMAIRE

Pourquoi On Resterait Calmes page 2-3
 Au pied du mur page 4
 Le Fichier National des Empreintes Génétiques... page 4-5
 S'il le faut, nous retournerons dans les champs de maïs page 5
 Mamans toutes égales ? page 6
 Construisons la société post-pétrole ! page 6-7
 Revue N'Autre Ecole n°30 "Famille et école" page 7
 Ouverture du CSA La Gueule Noire page 8

Contre l'enfermement des mineurs POURQUOI ON RESTERAIT CALMES Arrestations à Toulouse

Un article en solidarité avec des personnes arrêtées le 15 novembre à Toulouse, suspectées d'avoir participé à une action de protestation contre les EPM (Etablissements Pénitentiaires pour Mineurs) dans les locaux de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse)...

Le mardi 15 novembre à Toulouse, 7 domiciles sont perquisitionnés par une centaine de gendarmes qui saisissent ordinateurs, téléphones, livres, affiches et effets personnels de toutes les habitantEs. A l'issue de ces perquisitions, 7 personnes sont placées en garde à vue, 4 autres sont auditionnées, et une famille en cours de régularisation est arrêtée puis relâchée dans la journée.

Pourquoi On Resterait Calme ?

Qu'elles abîment des majeures ou des mineures, les prisons sont régulièrement et depuis toujours secouées par des révoltes. Quel que soit le nom donné aux différentes structures pénitentiaires : le bruit de la clé dans la serrure d'une cellule est une torture quotidienne, l'isolement une abomination, la fin du parloir une souffrance, et le temps enfermé un sablier qui tue à petit feu.

En mai 2011, la quasi totalité des détenus de l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Lavaur se révolte et saccage des dizaines de cellules.

La réponse de l'Administration Pénitentiaire (AP) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) est tristement banale : mesures d'isolement, conseils disciplinaires, transferts, ainsi qu'une descente des Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS), spécialistes cagoulés du matage des luttes en prisons.

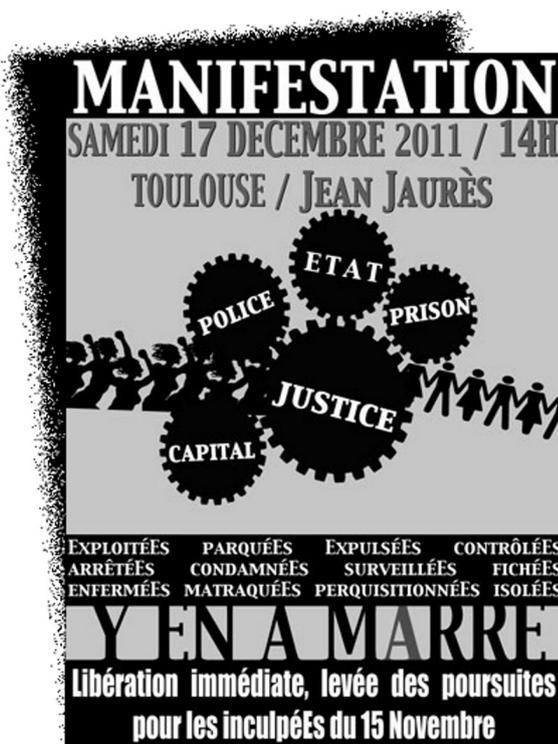
Pendant qu'on détruit un peu plus les gamins pour leur apprendre qu'ici, on ne se révolte pas, les éducateurs et éducatrices de la PJJ saisissent l'opportunité médiatique pour apitoyer sur les conditions de leur travail avec ces "enfants irrécupérables".

Le discours porté alors par les torchons locaux, nationaux et autres porte-paroles du maintien de l'ordre ne parvient pas à duper tout le monde. Un certain nombre de personnes touchées par la colère qu'expriment les jeunes détenus décide de manifester leur solidarité. Chercher à capter leur version des faits, réfléchir les moyens de la faire circuler, casser la condamnation unanime de cette révolte, faire savoir à l'intérieur que dehors des gens se bougent et pensent à eux...

Le simple fait de se rendre le plus souvent possible à Lavaur aux heures de parloir pour rencontrer les familles et discuter avec les proches étonne, dérange et irrite les autorités locales qui s'empressent de faire appel aux gendarmes pour empêcher tout échange.

Le 5 juillet dernier, une dizaine de personnes ont pénétré dans les locaux de la Direction Interrégionale de la PJJ, à Labège dans la banlieue de Toulouse, pour manifester contre l'incarcération des mineurs. Selon La Dépêche du 6 juillet, qui s'appuie sur les déclarations faites aussitôt à la presse par le procureur de la République Valet, ces personnes étaient "armées de bouteilles dont elles ont déversé le contenu sur les bureaux et les ordinateurs. Un liquide marron au relent d'ammoniaque et qui pourrait contenir de l'urine et des excréments humains". Elles sont reparties "après avoir lancé des tracts qui contiendraient des propos injurieux sur l'action éducative menée par la PJJ". Si l'acte réalisé à Labège n'a pas été revendiqué, il est survenu quelques semaines après celui d'Orvault, en Loire-Atlantique, où des gens ont écrit sur les murs de la PJJ de Nantes : "L'EPM tue" à la suite du suicide d'un mineur placé dans l'établissement pénitentiaire pour mineurs de cette ville.

L'action aurait "traumatisés" les éducateurs et le personnel qui s'affairaient à leur tâche de chaque jour : séparer des mômes de leurs proches et de leurs familles jugées inaptes à les élever, enfermer des enfants dans une multitude de structures plus répressives les unes que les autres (centres éducatifs renforcés, centre éducatifs fermés, prison pour mineurs...).



Qui traumatise qui ?

Quatre mois plus tard, le mardi 15 novembre à Toulouse, 7 domiciles sont perquisitionnés par une centaine de gendarmes qui saisissent ordinateurs, téléphones, livres, affiches et effets personnels de toutes les habitantEs. A l'issue de ces perquisitions, 7 personnes sont placées en garde à vue, 4 autres sont auditionnées, et une famille en cours de régularisation est arrêtée puis relâchée dans la journée.

Après 32h de garde à vue, 4 sont placées en détention provisoire sur demande du juge d'instruction Suc. Une cinquième est placée sous contrôle judiciaire, une sixième doit rester à disposition du juge pour le reste de l'instruction en tant que "témoin assisté".

Elles sont mis en examen pour : "participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destruction ou de dégradations de biens", "violence commise en réunion sans incapacité" et "dégradation ou détérioration du bien d'autrui commise en réunion". Tout ça pourquoi ? Deux tags et un sceau de caca ? Le fait de visiter en journée certains collaborateurs de l'enfermement semble relever d'un intolérable culot. Mais soyons sérieux, au regard de la situation faite aux mineurs détenus, et plus largement à l'ensemble de la population carcérale, cette action paraît bien modérée.

Qui se fout de la gueule de qui ?

La Police contrôle, pacifie, tue. La Justice enferme, anéantie, tue.

La répression n'est pas aveugle et encore moins anodine. Elle vise celles et ceux qui, malgré leur position dans la société qui les voudrait pauvres et dociles, refusent ce sommeil. Un jour les "anars", un jour les étudiantes, un jour les ouvriers grévistes, la liste des mouvements sociaux criminalisés est infinie...

Sur Toulouse, pendant le mouvement des retraites des personnes écopent de mois de sursis pour un tag, à la fac des étudiantes sont condamnées pour une occupation pendant une grève, dans les boîtes des travailleur-euses sont sanctionnées pour telle ou telle action, des squats où l'on fait intervenir le GIPN et où la justice prend des licences avec ses propres règles.

Ce n'est pas un milieu que l'on cible, c'est la capacité d'action de toute lutte. Dès que la contestation sort du cadre légal qui ne laisse d'autre choix que d'organiser une jolie manifestation plonplomb déposée en préfecture, on s'expose à une répression aussi mégalomanie que ses commanditaires. Saupoudrons le tout de termes tels que "mouvance anarchiste", "anarcho-autonome", "gauchistes", que la

justice et les médias affectionnent tant et la tambouille médiatico-judiciaire est servie ! Cuisine rendue volontairement indigeste pour faire croire que ces luttes ne concernent qu'une bande d'inadaptés extrémistes et incurables. Alors qu'à Toulouse comme ailleurs, la police et les corps répressifs sont partout, nous pourrissent la vie à tous et toutes, des banlieues au centre-ville, en effectif toujours plus nombreux et toujours plus armés.



Ce qu'ils appellent "ville propre" c'est une ville livrée aux bourgeois et au commerce, mortifère, aseptisée, où rien ne dépasse et où tout est sous le contrôle des caméras, des forces de l'ordre, des "bons citoyens".

Qui terrorise qui ?

Qu'elles aient ou non fait partie de l'expédition qui nous avait réjoui à l'époque, nous sommes solidaires des inculpé-es.

Nous ne voulons pas de ce monde qui nous contrôle et nous emmure.

Leurs matraques ne nous feront pas taire, ni marcher d'un seul pas !

Au contraire, exprimons notre solidarité avec rage et détermination !

Exigeons l'arrêt des poursuites et la libération pour les inculpés du 15 novembre !

Les murs nous enferment, attaquons toutes les prisons !

Laissez libre cours à votre imagination pour tout acte de solidarité dans chaque ville.

nonalepm@riseup.net
pour les thunes, envoyez vos chèques à l'ordre de "Maria",
CAJ c /o Canal Sud
40 rue Alfred Duménil
31400 Toulouse

National > Prisons

Publié le 25 novembre 2011

AU PIED DU MUR Quelques nouvelles des luttes contre la prison

Une feuille d'info à télécharger :
<http://lenumerozero.lautre.net/IMG/pdf/tractcorrige.pdf>

"Les événements que nous reprenons nous semblent enthousiasmants. Nous nous en sentons solidaires, parce qu'ils vont dans le sens d'un monde qui détruirait toutes les prisons. C'est pourquoi nous voulons les mettre en lien, les partager, pour qu'ils inspirent d'autres actions."

Corbas / Saint-Quentin Fallavier / Lavour (...)



Saint-Etienne > Prisons

Publié le 22 novembre 2011

Face à la police,
la justice et la prison
PERMANENCES JURIDIQUES

Tous les 1ers et 3e jeudis du mois - De 17h à 19h30 (gratuit)
à "LA GUEULE NOIRE"
16 RUE DU MONT (QUARTIER BELLEVUE)
42100 SAINT-ETIENNE

permjuridiques@riseup.net
Pour les urgences : 06-75-90-82-23
Renseignements : 04-27-77-28-83

National > Divers

Publié le 25 novembre 2011

Le Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques (FNAEG) doit être jugé au regard des Droits de l'Homme

**Communiqué du 21
novembre 2011 par le Collectif des
Faucheurs Volontaires Rhône-Loire**

Ces dernières semaines, 34 requérants se sont vus proposer une indemnisation de quelques milliers d'euros en contre-partie de l'arrêt de leur plainte devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour leur fichage génétique qu'ils estiment abusif.

Ces 34 personnes sont des faucheurs d'OGM. Ils ont assumé leur acte devant les tribunaux et ont été condamnés pour destruction de bien privé aggravé en réunion. Leur affaire aurait dû s'arrêter là mais entre temps, avec la loi sur la sécurité intérieure de 2003, le FNAEG a été étendu à la quasi-totalité des délits, y compris mineurs (plus de 130 infractions : atteinte aux biens, aux personnes...) à l'exception des délits financiers. Les personnes simplement suspectées d'avoir commis ses délits deviennent passibles de l'inscription au FNAEG. La loi s'applique aussi aux mineurs de moins de 13 ans : Le FNAEG instaure une suspicion générale.

L'Etat s'est donné la possibilité de ficher des militants et n'a pas hésité à demander l'inscription de ces faucheurs au fichier. Contestant ces nouvelles poursuites, ils ont poursuivi l'Etat français pour violation des Droits de l'Homme, en Appel, en Cassation puis en CEDH.

Après de longs mois d'attente, ils ont reçu une proposition d'arrangement amiable sous forme d'une indemnisation individuelle en échange de l'abandon de l'action engagée pour faire valoir leurs droits.

Cette conciliation vient d'être



unanimement rejetée par les 34 faucheurs qui poursuivent leur action : ils estiment que le sujet dépasse leur cas individuel et renvoie au respect de la vie privée et plus généralement des Droits de l'Homme.

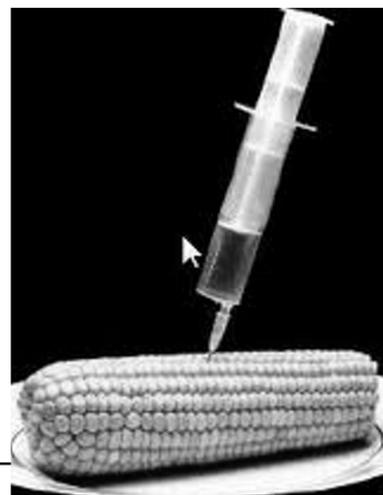
Ils estiment aujourd'hui que l'Etat doit répondre de ses actes, en l'occurrence le fichage de plus d'1,7 million de personnes parmi lesquelles au moins 1 million n'a jamais fait l'objet de la moindre condamnation.

Par ailleurs, le 7 novembre dernier, un désobéisseur, jugé lui aussi pour refus de fichage ADN, a vu son procès reporté pour des questions prioritaires de constitutionnalité. Les progrès réalisés en génétique semblent en effet démontrer que les segments d'ADN recueillis dans le cadre du FNAEG pourraient être codants. Qu'en sera-t-il dans 40 ans puisqu'il s'agit de la durée de conservation des empreintes dans le fichier ?

Le fichage génétique systématisé de la population ne peut que renvoyer à des périodes sombres de l'Histoire que nous pensions révolues.

Ces 34 faucheurs sont soutenus au niveau national par le collectif des faucheurs volontaires. Ils appellent les défenseurs des Droits de l'Homme à mettre en débat les risques que fait courir un tel fichier de masse.

Les 34 Faucheurs en lutte contre le FNAEG



National > Alertes

Publié le 30 novembre 2011

S'IL LE FAUT, NOUS RETOURNERONS DANS LES CHAMPS DE MAÏS AU PRINTEMPS PROCHAIN Maïs OGM : le retour ?

Les Faucheurs Volontaires communiquent :

Suite à la levée de la clause de sauvegarde sur le maïs Mon810, les semences OGM risquent d'être commercialisées et vendues au printemps prochain.

Il est URGENT que le gouvernement rende effectif un nouveau moratoire. Le dossier du Mon810 comporte encore plus de preuves à charge qu'en 2008 : problèmes de santé, miel contaminé, insectes résistants, ...

Une course de vitesse est engagée ; Monsanto et ses amis sont prêts à distribuer dans nos campagnes leurs chimères brevetées et contaminantes, et mettre tout-le-monde devant le fait accompli : gouvernement, paysans et consommateurs.

La France a la possibilité dès aujourd'hui de déposer un moratoire qui prend en compte les décisions politiques de l'union européenne, notamment en ce qui concerne la modification des évaluations, quelle que soit l'avis de la commission européenne .

Nous sommes déterminés à engager toute action permettant d'éviter tout nouveau semis au printemps prochain.

Nous réaffirmons notre opposition à tous les OGM en plein champ, qu'ils soient transgéniques ou issus de mutagénèse, qu'ils soient destinés à l'alimentation animale, humaine ou aux agro carburants, qu'ils soient produits chez nous ou ailleurs.

Le Collectif des Faucheurs Volontaires, le 29 novembre 2011

National > Divers
Publié le 5 décembre 2011

Mamans Toutes Egales ?



**Communiqué de presse
du 23 novembre 2011 du
collectif Mamans Toutes Egales, suite à l'interdiction pour les
mères portant le voile d'accompagner les sorties scolaires.**

Le jugement rendu par le tribunal administratif de Montreuil, le 22 novembre, interdisant à une mère de confession musulmane de l'école élémentaire Paul Lafargue de Montreuil de participer aux sorties scolaires, parce qu'elle porte un foulard est un jugement inique.

Il constitue une discrimination scandaleuse à l'égard d'une mère parce qu'elle est musulmane. Ce jugement contrevient aux principes de laïcité édictés dans la loi de 1905, qui institue la liberté de croyance et de conscience pour tous, quelle que soit la religion ou l'absence de religion et n'instaure le principe de neutralité que pour les agents de l'Etat.

En assimilant cette mère à un membre du personnel de l'Etat – alors que les sorties scolaires s'effectuent sous la responsabilité des enseignants, eux, agents de l'Etat –, ce jugement légalise une discrimination religieuse et constitue, de fait, une discrimination raciste. Car jamais une telle décision n'a été prononcée à l'encontre d'une mère portant une croix ou d'un père portant une kipa.

Pourtant le Premier ministre François Fillon s'était opposé, en juin dernier, à un projet de circulaire du ministre de l'Education nationale, Luc Chatel qui voulait généraliser cette interdiction à toute l'Education nationale. Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, avait réaffirmé, à la rentrée sa volonté de ne pas remettre en cause la loi de 1905, selon lui « équilibrée ». Et ne pas vouloir légiférer sur la participation des mères portant un voile aux sorties scolaires.

A Montreuil, seule l'école élémentaire Paul Lafargue pratique ces discriminations. Dans la maternelle du même établissement, toutes les mères sont bienvenues pour accompagner les sorties scolaires. Dans les autres écoles de la ville, les mères musulmanes, quels que soient leurs vêtements, peuvent accompagner les enfants. Tous ces enseignants seront-ils désormais considérés hors-la-loi ?

Le collectif Mamans-toutes-égales, soutenu par des intellectuels [1], des responsables politiques et syndicaux [2], des associations antiracistes et musulmanes, tient à alerter l'opinion publique sur la gravité de telles discriminations, leur retombées sur les enfants des mamans exclues et au-delà sur tous les enfants.

Ce jugement légalise l'exclusion. Il encourage les attitudes racistes et les pratiques discriminatoires à l'encontre de populations éternellement perçues comme "issues de l'immigration" alors qu'elles appartiennent à la société française. Il institue, de fait, une catégorie de Français à part, soumis à des règlements et jugements d'exception, hors du droit commun.

Opinion > Lectures
Publié le 26 avril 2010

Construisons la société post- pétrole !

**Sortie Littéraire :
Manuel de Transition
De la dépendance au
pétrole à la résilience locale**

François Fillon l'avouait encore vendredi dernier à l'assemblée nationale, le pic pétrolier mondial a été franchi en 2009. Face à la politique de l'autruche généralisée pour refuser de voir que le mode de vie occidental basé sur la bagnole est en passe d'être périmé, les éditions Ecosociété ont traduit un ouvrage de Rob Hopkins qui compile 10 années d'expériences (principalement en Angleterre) de citoyens qui ont décidé de prendre leur avenir en main et de transformer leur ville ensemble pour la rendre plus humaine et moins énergivore.

Que seraient nos sociétés sans pétrole ? Brutalement métamorphosées... Plus d'ordinateurs, plus de nourriture des quatre coins du monde, plus de voitures ni d'avions, plus de plastique ; nous devrions rapidement réapprendre à produire un nombre incalculable de choses pour assurer notre survie. Mais serions-nous capables d'une telle autonomie ? Ce scénario catastrophe est loin d'être paranoïaque. Il représente au contraire un avenir proche que nous devons affronter tôt ou tard. Car allié aux changements climatiques, le pic pétrolier (la fin d'un pétrole abondant et peu cher) exige un changement draconien de nos habitudes de vie, une Transition énergétique qui mettrait fin à notre vulnérabilité collective. Comme nos gouvernements refusent de prendre les mesures qui s'imposent, il nous revient à nous, citoyenNEs, de prendre l'initiative et de nous

[1] Jacques Rancière, philosophe ; Etienne Balibar, philosophe ; Esther Benbassa, historienne ; Joël Roman, philosophe ; Françoise Vergès, politologue, Eric Fassin, sociologue, Jean Bauberot, sociologue, Christine Delphy, sociologue...

[2] Christiane Taubira, Cecile Dufлот, Patrick Braouzec, Olivier Besancenot, Alima Boumedienne Thiéry, Eric Favey, secrétaire national adjoint de la Ligue de l'Enseignement, Annick Coupé

préparer.

C'est ce que propose ce Manuel de Transition, outil révolutionnaire et inspirant, entièrement consacré aux solutions pour construire dès maintenant des sociétés écologiques et résilientes, capables de s'adapter aux catastrophes que constituent le pic pétrolier et les changements climatiques. Enfin traduit et adapté en français, ce livre accessible, clair et convaincant expose tous les outils, les détails pratiques et les étapes nécessaires pour préparer l'avenir en diminuant radicalement les besoins énergétiques à l'échelle de sa communauté.

Déjà, des milliers d'Initiatives locales ont démarré leur processus de Transition. Planter des arbres fruitiers, réapprendre à la population à cultiver un potager, développer la résilience, réorganiser la production énergétique, développer le transport actif, réapprendre les savoir-faire que nous avons oubliés, telles sont, entre autres, les nombreuses actions concrètes que les citoyenNES peuvent réaliser au sein de leur village, leur ville, ou leur quartier. Vous tenez entre vos mains un outil de changement incroyable... Alors, on commence quand ?

Source : Texte des éditions Ecosociétés
<http://www.ecosociete.org/t138.php>



National > Divers

Publié le 11 novembre 2011

Sortie du numéro 30 de la revue N'Autre école "Famille et école"

N'Autre école n°30, Famille et école (+ dossier pédagogie institutionnelle), automne 2011, 56 pages, 4€ (disponible en version Pdf à 2€).

Longtemps l'école a été, à tort ou à raison, synonyme de progrès individuel ou collectif. Aujourd'hui on lit que les suicides d'enfants s'accroissent dans les pays où l'école est synonyme de pression. Une pression qui ne produit pas que des drames, mais aussi du mal-être ordinaire, de l'anomie ou de l'absentéisme.

Les familles sont, comme les personnels, à la fois victimes et acteurs de ce stress permanent : on pousse les enfants mais sans savoir les aider, on leur dit de travailler encore et encore, sans pourquoi ni comment. Pour les familles populaires s'ajoute la honte : on ne sait pas expliquer, on n'y comprend rien, on aimerait bien que nos enfants fassent mieux que nous mais eux ne veulent pas. On n'est pas présentable dans la société des bacs +.

Comment en sortir alors que l'on sait que le mal est ailleurs, dans la compétition forcenée et dans l'espoir vain d'une promotion par l'école, dans la structure sociale, dans le mépris de l'humain ?

En évitant, pour les enseignants, d'externaliser le travail scolaire (les fameux "devoirs") et de juger "ces familles-là" : la frontière n'est pas entre elles et nous.

Toutes les infos sur la revue N'autre Ecole (+version pdf) : <http://www.cnt-f.org/nautreecole/>

Ouverture du Centre Social Autogéré LA GUEULE NOIRE à saint-etienne

Ces derniers mois, un nouveau lieu a ouvert à Saint-Etienne : La Gueule Noire!

Ce local est une « fédération » de collectifs et d'individu-e-s militant-e-s réuni-e-s autour de valeurs communes libertaires. La mise en place de ce projet a permis de rassembler des personnes engagées venant de tous horizons dans une volonté commune de partager nos expériences de vie, nos expériences de militantisme, de résistance. Nous voulons créer du lien entre ces luttes pour consolider le réseau déjà existant sur Saint-Étienne.

Notre but est également de créer un lieu de rencontre, convivial et dynamique, où se tisse un véritable lien social et solidaire et où se construisent des alternatives émancipatrices au système capitaliste. Ce lieu se veut ouvert sur l'extérieur, implanté dans le quartier et dans la ville.

La « Gueule noire » est autogérée, c'est-à-dire qu'il est question pour nous d'expérimenter ici un fonctionnement horizontal et non hiérarchique, dans lequel nous serons vigilant-e-s à tout rapport de domination. Nos décisions tendent à être, le plus souvent possible, prises collectivement et basées sur l'échange. L'auto-financement est la forme économique et politique qui a été retenue.

RDV à la Gueule Noire (GN) pour découvrir le lieu ou sur le site pour plus d'info :
<http://www.lagueulenoire.org/>

